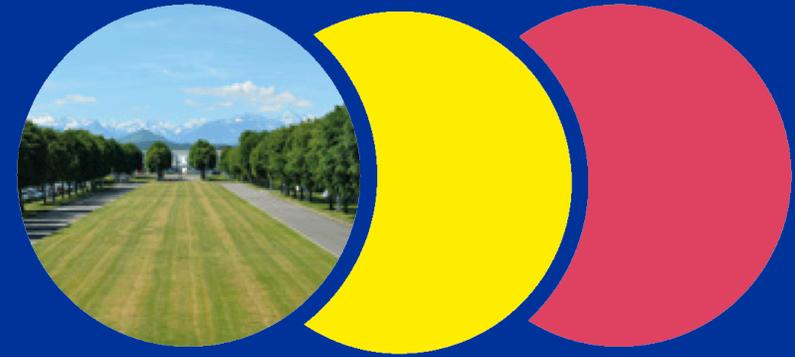


tarbes
lourdes
pyrénées



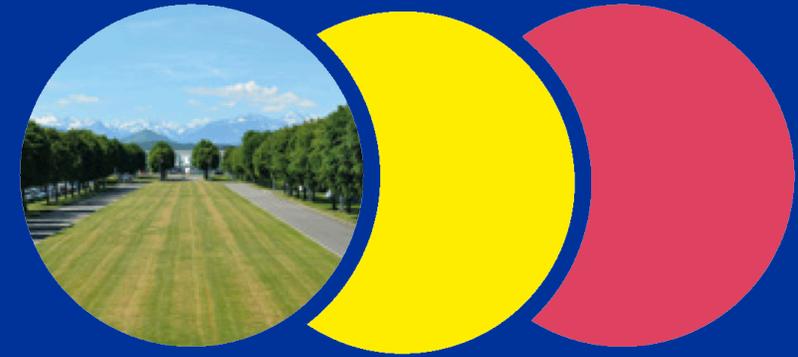
LE BUDGET PRIMITIF 2021

Communauté d'agglomération TARBES-LOURDES-PYRÉNÉES

**BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS
ANNEXES 2021**

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

SECTION	DÉPENSES			RECETTES		
	BP 2021	BA 2021	TOTAL	BP 2021	BA 2021	TOTAL
FONCTIONNEMENT	85 310 055 €	37 790 820 €	123 100 875€	85 310 055 €	37 790 820 €	123 100 875 €
INVESTISSEMENT	23 041 972 €	15 811 924 €	38 853 896 €	23 041 972 €	16 526 824 €	39 568 796 €
TOTAL	108 352 027 €	53 602 744 €	161 954 771 €	108 352 027 €	54 317 644 €	162 669 671 €

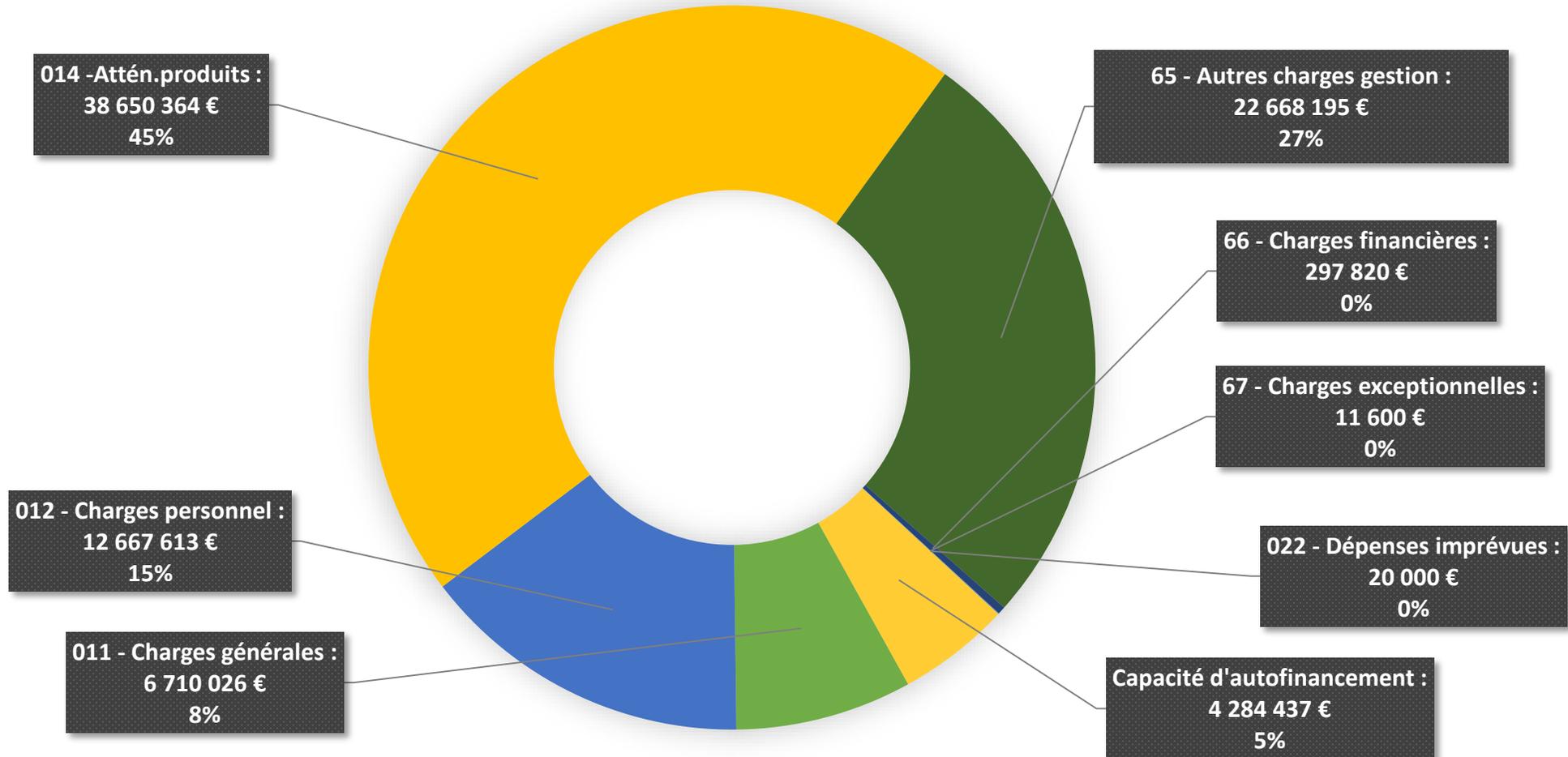


LE BUDGET **PRINCIPAL** 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

> LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

85 310 055 €



> LES **DÉPENSES** DE FONCTIONNEMENT

> **Chapitre 014 / ATTÉNUATIONS DE PRODUITS : 38 650 364 € dont**

- Attributions de compensations (AC) prévisionnelles :

- 26 995 000 € Ce montant sera réajusté dans le courant de l'année 2021 suite aux évaluations de charges qui seront faites par la CLECT concernant la dotation « élu local », les documents d'urbanisme et les eaux pluviales.

- Fonds national de garantie individuelle de ressources : FNGIR

- 11 628 364 €

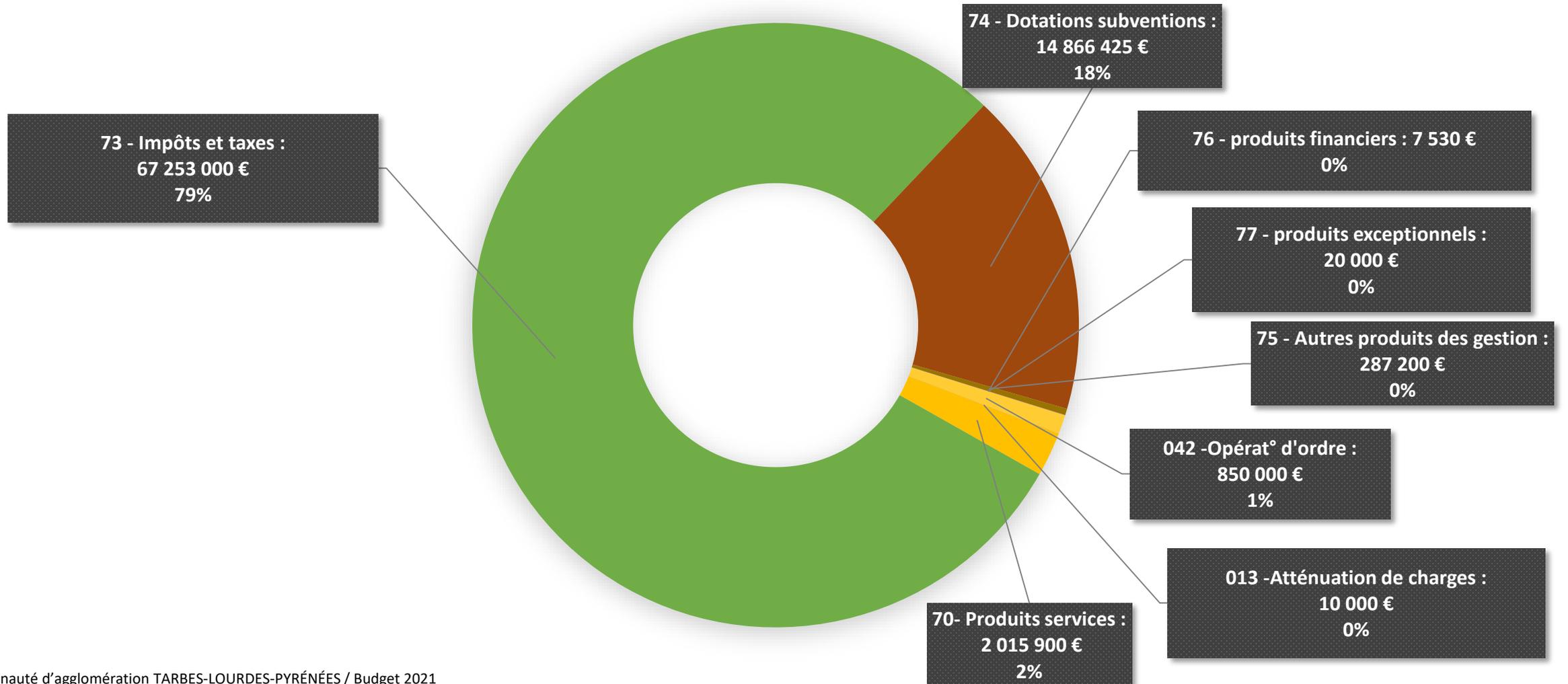
> **Chapitre 65 / SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS VERSÉES : 22 668 195 €**
dont

- Organismes publics (principales subventions)

- 18 288 000 € pour la contribution versée au SYMAT
- 650 000 € pour la GEMAPI
- 267 700 € pour les subventions versées aux budgets annexes
- 500 000 € pour le service incendie
- 465 000 € pour le SM Pyrénia
- 525 000 € pour l'attractivité du territoire (PTER : PLGV, Cœur de Bigorre et office du tourisme) et la politique de la ville (GIP, partenariats avec le CD65 et l'Adil)
- 70 000 € Pour le financement des thèses

- Organismes privés (principales subventions)

- 521 142 € pour le Parvis
- 390 000 € pour le service économique dont la subvention à Crescendo, à la pépinière de bastillac et à la Mission Locale.



> **Chapitre 73 / IMPÔTS ET TAXES : 67 253 000 €**

Fiscalité directe :

73111 Taxe habitation + Taxe Foncière	37 020 000 €
73112 CVAE	7 050 000 €
73113 TASCOM	2 400 000 €
73114 IFER	580 000 €

Total : 47 050 000 €

Hypothèses de travail : Compte tenu du contexte, pour 2021 l'hypothèse de travail retenue et, pour chacune des taxes, la reprise à l'identique du produit notifié en avril 2020, dans l'état fiscal 1259 FPU. Aucune taxe n'a fait l'objet d'une réévaluation par rapport à 2020 .

7331 TEOM	18 288 000 €
7346 GEMAPI	840 000 €

FPIC : 1 055 000 €

> Chapitre 74 / DOTATIONS ET SUBVENTIONS

. Dotations d'intercommunalité et dotation de compensation

Dotations intercommunalité : 3 700 000 €

Dotation de compensation : 8 600 000 €

TOTAL DOTATIONS 12 300 000 €

. Allocations Compensatrices

Allocations TH + Taxes Foncières : 1 600 000 €

Allocation Cotisation Économique : 350 000 €

TOTAL ALLOCATIONS 1 950 000 €

. Autre participations tous financeurs confondus : 616 425 €

Dont principalement,

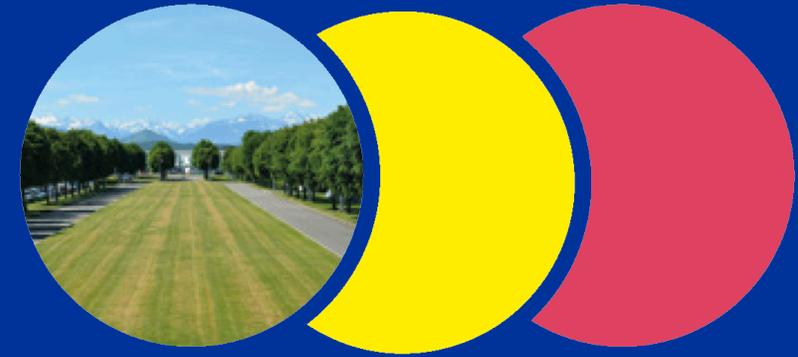
213 000 € pour les écoles de musique

150 000 € pour la Politique de la Ville

135 000 € pour la gestion des aires d'accueil

70 000 € pour le service économique

20 000 € pour la lecture publique



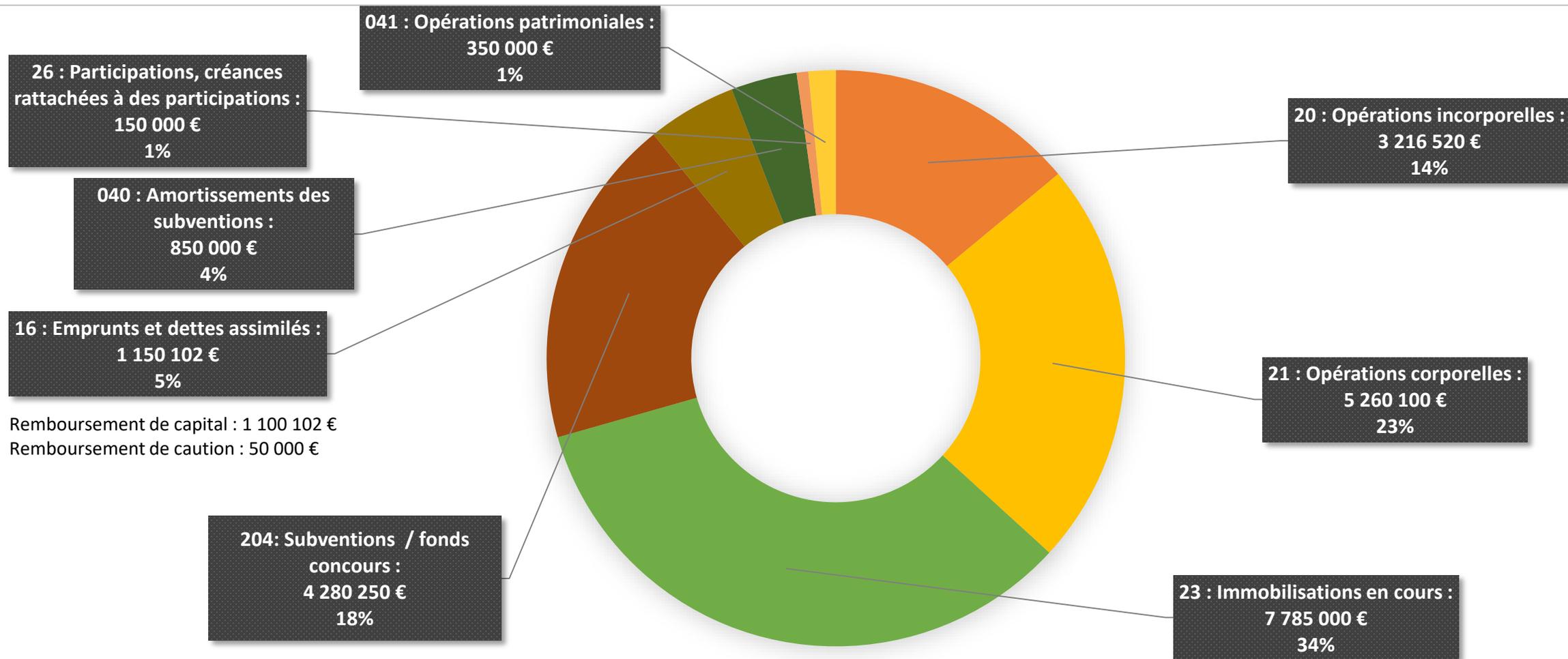
LE BUDGET **PRINCIPAL** 2021

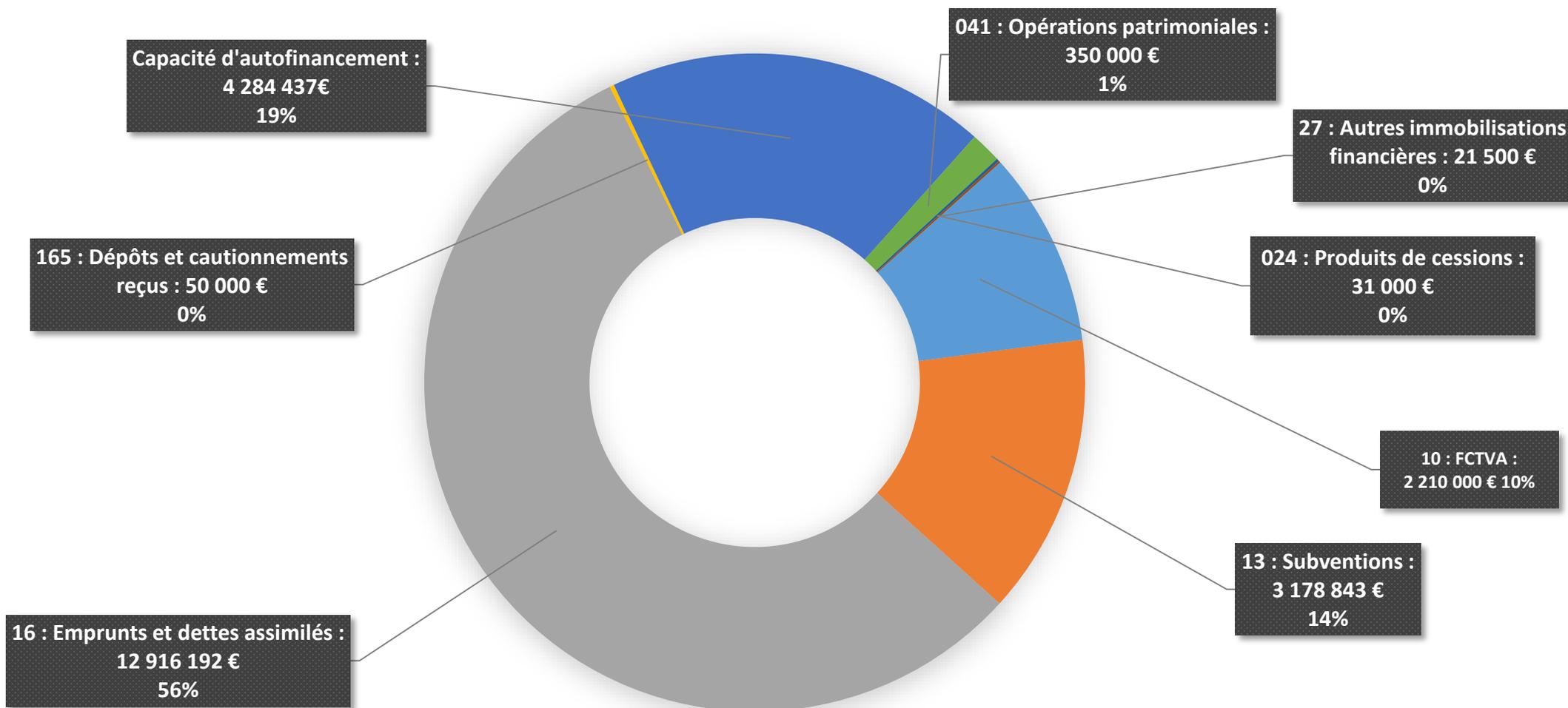
SECTION D'INVESTISSEMENT

LE BUDGET PRINCIPAL 2021

> LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

23 041 972 €





LOGISTIQUE

Service informatique : 150 000 € (logiciel) +
100 000 € (matériel)

Mobilier : 25 000 €
dont 15 000 € pour le service Prévention
dans le cadre du DUER



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Piscines : 871 000 €

- 181 000 € pour la piscine Michel Rauner (travaux de peinture et de reprise de structure)
- 333 000 € pour les aménagements intérieurs du Centre nautique Paul Boyrie
- 267 000 € pour la piscine Tournesol (traitement de l'air)
- 90 000 € pour le complexe aquatique de Lourdes (dont 70 000 € pour la création de la buvette)

Rénovation du bassin de Paul Boyrie :

321 000 € dont 300 000 € pour le démarrage des travaux.



ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Bibliothèques (travaux + équipements récurrents) : **816 350 €**

Dont **530 000 €** pour la maîtrise d'œuvre, les diagnostics et les primes versées aux candidats dans le cadre de la réhabilitation de la nouvelle médiathèque.

Dont **70 000 €** pour l'harmonisation du logiciel de prêt des bibliothèques

Écoles de musique (travaux + équipements récurrents) : **615 420 €**

Dont **448 000 €** pour le Conservatoire Henri Duparc (245 000 € pour travaux divers (dont auditorium) et 203 000 € de frais d'annonces, de maîtrise d'œuvre et de diagnostics divers pour les travaux d'extension du bâtiment.

Et **69 200 €** pour divers travaux effectués à l'école de musique Joseph Kosma à Séméac.



GENS DU VOYAGE

Aires d'accueil : 764 500 €

Dont 512 000 € pour les frais d'annonces, la maîtrise d'œuvre et de travaux pour l'aire d'accueil d'Aureilhan

Sédentarisation : 205 000 € pour la maîtrise d'œuvre et le lancement des travaux afférent à l'aire de Séméac



ENVIRONNEMENT

- GEMAPI : 435 000 €
- Travaux hangar Juillan pour service : 306 000 €
- Équipement du service : 153 550 € acquisition d'un tracteur d'un camion et d'un 4x4 utilitaire.

CAMINADOUR

917 000 € de frais d'annonces, de maîtrise d'œuvre et de travaux suite à la crue du 13 déc 2019;

165 000 € de travaux classiques de remise en état (150 000€ travaux et 15 000 € panneaux).

SERVICES COMMUNS : 5 600 € pour l'acquisition d'outillages.



ENVIRONNEMENT

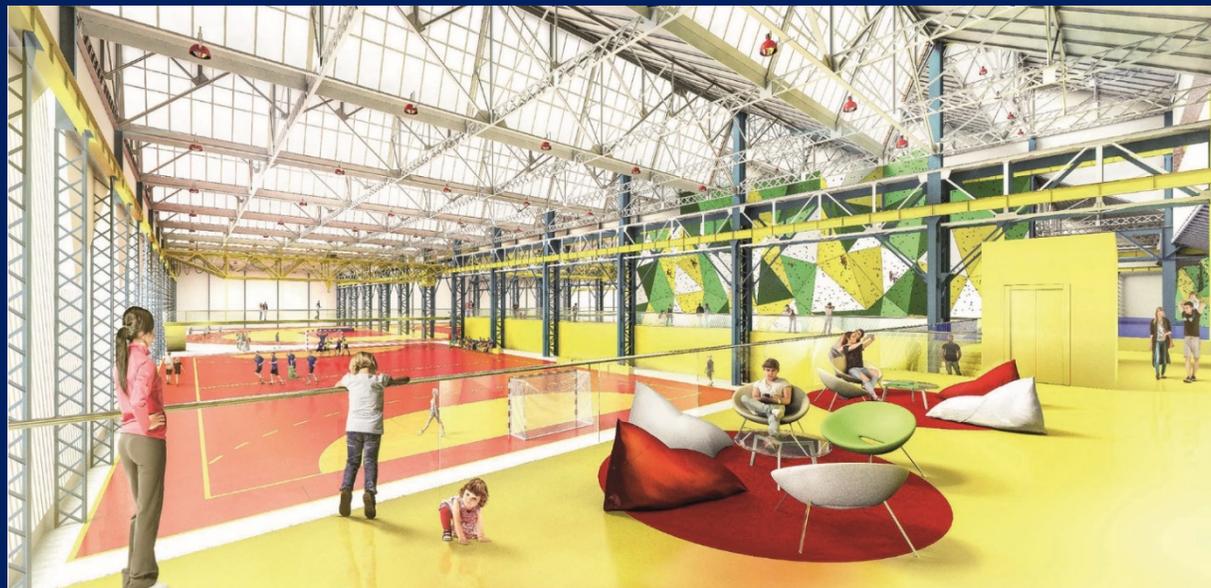
PCAET : Plan Climat Energie Territorial

- 50 000 € : Bureau étude et Agence Régionale Energie Climat
- 100 000 € : subventions aux communes pour la réalisation de haies (AMI Haies)
- 20 000 € : subventions opération AMI biodiversité
- 150 000 € : subventions aux particuliers pour l'acquisition de poêle à bois
- 100 000 € : subventions au SDE pour l'acquisition de stations « super recharge » pour Tarbes et Lourdes



Projet d'Agglomération

- UniversCiel : 250 000 € pour la maîtrise d'œuvre
- Nouvelle médiathèque : 530 000 € pour les études et la maîtrise d'œuvre
- L'Usine (313) : 6 950 000 €
dont 6 300 000 € de travaux
- Pic du Jer : 318 600 €



SERVICE ECONOMIQUE : 5 020 000 € (Budget principal et budgets annexes)

Budget Principal

TRAVAUX sur les ZAE : 1 978 000 €, dont

- 636 000 € zone Arsenal
- 407 000 € zone Bastillac Nord
- 307 000 € zone Kennedy
- 150 000 € zone Segue-Longues

150 000 € Concours au soutien du projet Abattoir

SUBVENTIONS équipement : 1 400 000 €, dont

- 820 000 € Dispositif Entrepren@ Innovation & @immobilier
- 150 000 € Dispositif Commerces pour communes rurales
- 50 000 € Dispositif Tiers Lieux
- 380 000 € Fonds L'OCCAL, institué par la Région afin de soutenir le tourisme, le commerce de proximité et l'artisanat dans le contexte du Covid-19.

SERVICE ECONOMIQUE

Budgets annexes

- **TÉLÉPORTS et location immeubles : 49 000 €**
Maîtrise d'œuvre et lancement travaux du bâtiment de l'aviation civile,
- **ECOPARC : 232 000 €** Acquisition foncière et travaux
- **CAP AERO : 75 000 €** Travaux divers sur la zone,
- **SEMEAC-SOUES : 200 000 €** pour l'étude de danger du bassin de rétention des eaux,
- **Aménagement de zones ex CCCO : 936 000 €** pour l'aménagement du chemin piétonnier (874 000 €) et 62 000 € pour le démarrage des travaux relatifs à la viabilisation de la voie HT.

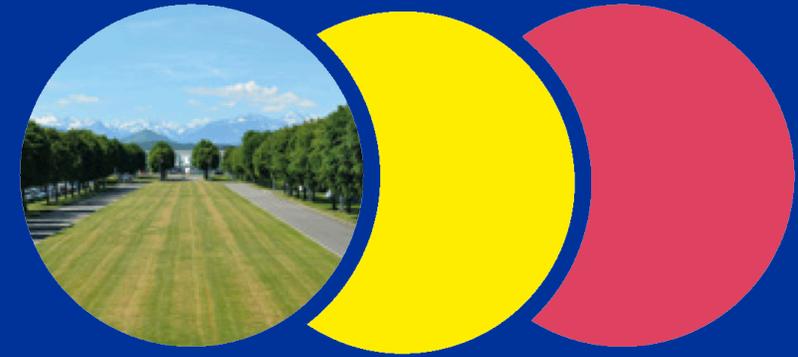


URBANISME

Études (POS, PLU) : 778 200 €

Dont 247 000 € pour le SCOT PLUI Agglo, partie diagnostic





LE BUDGET PRIMITIF 2021

> LA DETTE

Suite au transfert de la compétence eau et assainissement la dette au 1^{er} janvier 2020 avait été évaluée à **38 455 328,14 €**

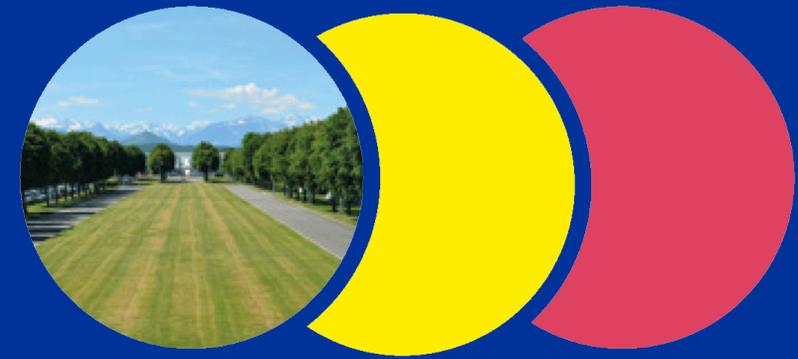
Au 1^{er} janvier 2021, l'encours de la dette s'élèvera à **36 126 780 €** et se répartira de la manière suivante. →

Encours de la dette non transférée, pour la communes de Tarbes et Lourdes **644 943 €**

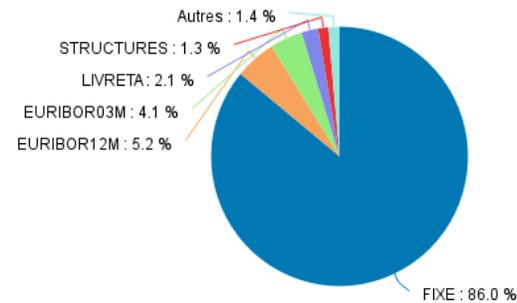
DÉTAIL DE LA DETTE DIRECTE PAR BUDGET SUITE AU TRANSFERT

	DETTE INITIALE	CAPITAL RESTANT 31/12/2020	AMORT 2021	INTERETS 2021	ANNUITE 2021
BUDGET PRINCIPAL	19 050 018,00	10 953 406,39	1 100 101,18	303 659,09	1 403 760,27
BA PARC D'ACTIVITE DES P	2 000 000,00	1 245 361,42	130 416,51	13 611,45	144 027,96
BA HOTELS D'ENTREPRISES	2 000 000,00	833 333,33	133 333,34	41 927,12	175 260,46
BA TELEPORT	1 000 000,00	458 985,05	72 079,19	18 238,50	90 317,69
BA ZI SAUX					
BA EAU	2 860 655,74	1 837 558,62	151 005,62	55 675,62	206 681,24
BA ASSAINISSEMENT	35 673 466,35	20 798 135,11	1 668 721,81	714 809,90	2 383 531,71
TOTAL	62 584 140,09	36 126 779,92	3 255 657,65	1 147 921,68	4 403 579,33

Pour les budgets eau et assainissement, l'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement permet de rembourser annuellement la charge de la dette en capital.



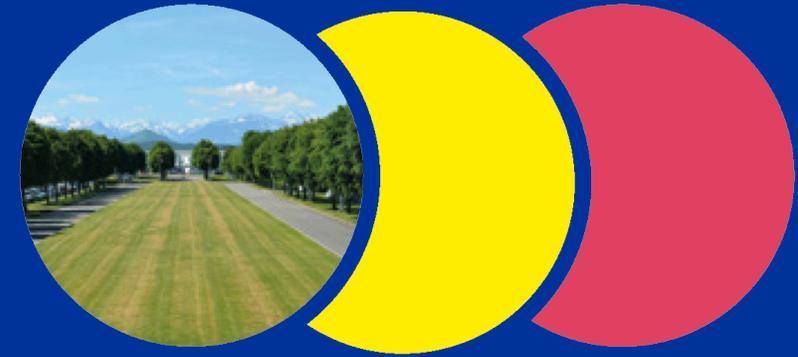
Index de taux



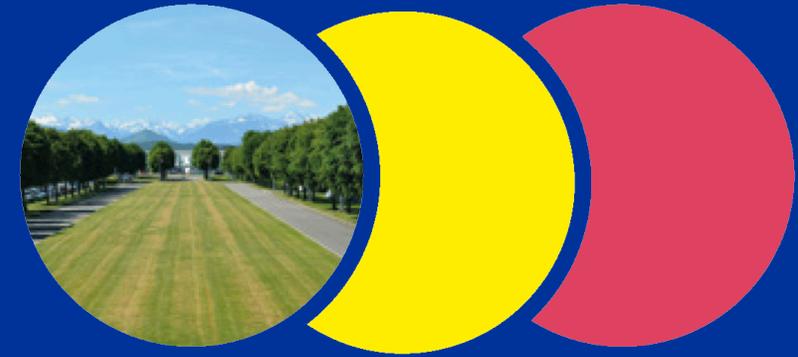
Index	Nb	Encours au 01/01/2021	%	Annuité Capital + Intérêts	%
FIXE	113	31 062 446,29	85,98%	3 769 103,97	85,61%
EURIBOR12M	1	1 868 042,1	5,17%	216 041,9	4,91%
EURIBOR03M	2	1 471 666,5	4,07%	188 614,4	4,28%
LIVRETA	5	758 187,72	2,10%	86 089,69	1,96%
STRUCTURES	1	462 500,00	1,28%	66 781,1	1,52%
TEC05	1	458 892,92	1,27%	64 940,84	1,47%
MOYEURIBOR12M	1	45 044,27	0,12%	11 270,9	0,26%

LE BUDGET PRIMITIF 2021

> LA DETTE



LES BUDGETS ANNEXES 2021



LOCATIONS D'IMMEUBLES ET LOCATION – VENTE

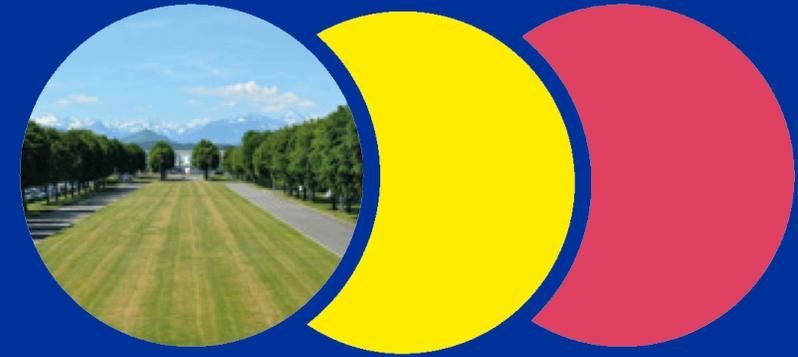
BA Hôtels d'entreprises :

- **54 000 €** pour la poursuite des travaux de mise aux normes pour l'hôtel d'entreprises situés boulevard Renaudet,
- **252 000 €** de travaux sur le Télésite (situé sur la Zone de Bastillac) pour la reprise de la toiture et de l'aménagement intérieur du rez-de-chaussée, et l'extension des bureaux du service eau et assainissement.

BA locations Téléports et immeubles :

- **33 000 €** de crédits complémentaires pour la maîtrise d'œuvre,
- **16 000 €** pour le lancement des travaux de l'aménagement du bâtiment de l'aviation civile pour le transformer en tiers-lieux,
- **118 000 €** de travaux divers (installation GTC, bac enterrés et calorifuge sur les téléports 2 et 3).

> LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



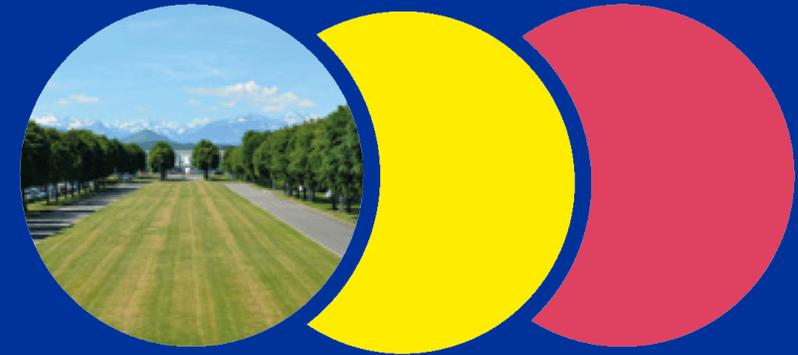
AMÉNAGEMENTS DE ZONES :

- **200 000 €** pour le BA Aménagement Parc de l'Adour (étude de danger du bassin),
- **42 000 €** pour le BA Aménagement du Parc d'activités des Pyrénées,
- **75 000 €** pour le BA Cap Aéro Pyrénées,
- **936 000 €** pour le BA Aménagement de zones Pyrène Aéro-pôle dont 860 000 € pour l'aménagement du chemin piétonnier,
- **30 000 €** pour le BA Parc d'activités de Saux.

TRANSPORTS :

- **615 000 €** dont 300 000 € pour les fonds de concours aux communes pour l'accessibilité des points d'arrêts,
- **100 000 €** pour le programme Atribus,
- **110 000 €** pour de travaux au dépôt de bus afin recevoir les nouveaux bus en transformant les espaces verts actuels en parking,
- **80 000 €** pour l'acquisition du logiciel des transports scolaires,
- **25 000 €** d'équipements récurrents pour les besoins du service (véhicule, matériel informatiques et mobiliers).

> LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



EAU :

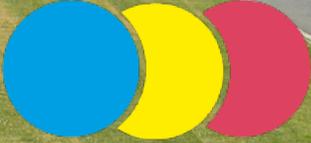
- **2 265 000 €** dont 20 000 € de frais d'annonces, 150 000 € de frais d'études,
- **1 780 000 €** pour l'extension des réseaux dont 1 000 000 € de travaux obligatoires demandés par l'ARS,
- **220 000 €** de travaux divers,
- **95 000 €** d'équipement récurrents pour les besoins du service (véhicule, matériel informatiques et mobiliers).

ASSAINISSEMENT :

- **3 645 000 €** dont 20 000 € de frais d'annonces, et 200 000 € en études pour la réalisation du schéma directeur et de diagnostics divers,
- **2 670 000 €** pour des travaux d'extension et de renouvellement obligatoire des réseaux
- **350 000 €** pour l'acquisition d'un hydrocureur,
- **330 000 €** de travaux divers et
- **75 000 €** d'équipements récurrents pour les besoins du service (véhicule, matériel informatiques et mobiliers).

agglo-tlp.fr

tarbes
lourdes
pyrénées



Communauté
d'agglomération